



Le 8 février 2015

Bonjour à tous,

Le printemps s'annonce à l'horizon, et quand il viendra, la nature va repartir avec de nouvelles forces, c'est un peu aussi le sens que nous pourrions donner à la rencontre que nous vous proposons pour le 8 Mars prochain, à 14 H 00. L'Assemblée générale annuelle d'une association consiste en effet au moins autant à faire un point d'étape sur ce qui s'y vit qu'à ouvrir des perspectives pour l'avenir.

Nous vous invitons à découvrir maintenant l'ordre du jour de l'AG. Bonne lecture à chacun.

Assemblée Générale Mali-Médicaments,

Le 8 mars 2015 à 14H00 - 16 rue du Palais – Montfort l'Amaury

Ordre du jour :

➤ Approbation exercice financier 2014 :

Celui-ci n'est pas en équilibre, il est déficitaire de 5 207.93 €.

- **Dépenses : 39 281.67 €**

Cette situation est liée à une activité intense de Mali-Médicaments au cours de l'année écoulée, et

particulièrement de ces derniers mois : 25 800 € pour le volet puits (*fin Tendely, Wagourou, Sougourou-Dagnan*) , 4 500 € pour le volet latrines construites dans les écoles de *Temegolo, Baragnagolé, et Tendely*, 3 798 € versés en tout aux dispensaires de *Pel-Maoudé et de Bandiagara*, à l'hôpital *Carvadro de Sévaré*, également celui de *Koro* ainsi qu'au centre de soins infantiles de cette ville pour qu'ils puissent venir en aide aux personnes qui n'ont pas les moyens de se soigner. Ils ont bénéficié aussi de l'envoi de petits matériels hospitaliers. Par ailleurs, 1 000 € ont été virés pour permettre aux huit écoles publiques et catholique rattachées à la commune de Pel-Maoudé de se doter chacune d'une 'trousse à pharmacie' de premier secours ainsi que 200 € ont été affectés à la formation des directeurs d'école et des responsables des comités de gestion appelés précisément à se servir de ces trousse.

- **Recettes : 34 073.74 €.**

Pour autant nos recettes n'ont pas démerité.

Notre donateur principal nous a même fait parvenir, en plus de son don habituel de 11 000 € une somme supplémentaire de 3 000 €. Il est à noter d'autre part, une augmentation des rentrées dues à davantage de donateurs et d'adhérents (*52 adhérents en 2014, 32 en 2013*). Le Conseil Général des Yvelines nous a octroyé dans le cadre de la deuxième convention triennale que nous avons conclue avec lui et dont nous vivons actuellement la deuxième année d'exécution la somme de 6 614 €.

Et nous avons obtenu quant à nous grâce à notre opération brioches de septembre dernier un bénéfice net de 4 721.84 €. Il faut ajouter à cela l'opération Micro-dons qui nous a rapporté 1 371.21 €, nos deux vide-greniers de Sonchamp et Saint-Hilarion qui nous ont pourvus d'une somme de 635.90 €, nos ventes d'objets artisanaux du Mali qui nous ont rapporté cette année 1 591.90 € et 'le jus de pommes' qui a alimenté nos recettes à hauteur de 458.50 €.

- **Bilan : déficit de 5 207.93 € Equilibre réalisé par prélèvement fonds réserves :**

Simplement, comme nous avons particulièrement travaillé cette année au service de nos amis maliens, nous avons plus dépensé que reçu, ce qui ne présente pas d'inconvénient majeur puisque les soldes des années antérieures nous ont laissé une trésorerie de 15 623.95 € sur laquelle nous avons donc pu prélever sans difficulté ce dont nous avons besoin.

Au 01/01/2015, la situation en trésorerie est donc de 10 415.62 € = fonds de réserves.

- ➔ **Approbation exercice 2014 soumis au vote de l'AG**

- **Rapport d'activités 2014 :**

Sachant qu'elles ont déjà été évoquées dans l'examen de l'exercice 2014, nous n'y revenons pas ici.

- ➔ **Approbation de ce que nous avons fait au cours de l'année écoulée soumis au vote de l'AG.**

➤ **Approbation budget prévisionnel 2015 :**

Budget 2015 présenté en équilibre, tous les postes traditionnels d'activités sont honorés :

○ **Recettes : 26 137 € :**

Pour les évaluer correctement, il nous faut tenir compte tout d'abord du fait que la dernière subvention que nous allons recevoir cette année du Conseil Général des Yvelines dans le cadre de la convention triennale qui nous unit à cette instance encore pour 2015, sera moins élevée que les précédentes (3 807 € contre 6 614 € reçus précédemment). Notre donateur principal par contre reste toujours aussi fidèle et généreux dans son geste, qu'il en soit encore très sincèrement remercié.

Envisageons-nous d'éventuelles améliorations ou amplifications autres que celles que nous avons dressé lors du bilan 2014 pour notre 'opération brioches' ?

Si toujours personne ne voit pas d'inconvénients à ce que nous continuions notre opération micro-dons, nous la poursuivrons sur Versailles où le magasin Franprix qui nous avait reçus en Octobre dernier n'impressionnait pas par sa taille ni par les facilités de parking qu'il offrait aux alentours, mais permettait par contre d'aborder facilement tous les clients. Ils étaient nombreux puisque grâce à ce petit magasin, nous avons reçu presque la même somme que nous avons eue précédemment dans le magasin carrefour Market de Villiers Saint-Frédéric le Pontel, d'où une recette prévisionnelle de 1 300 €. Si nous faisons un autre choix, il nous faudrait tenir compte du fait que l'entreprise micro-dons a signé une convention de partenariat avec l'enseigne Franprix qui nous laisse totalement libres quant à nous mais qui nous facilite beaucoup les choses si nous poursuivons notre partenariat avec ce magasin de cette enseigne.

Avons-nous des idées d'amélioration ou d'amplification pour nos activités de vide-grenier ou de vente d'objets artisanaux du Mali ?

S'agissant de notre opération ' jus de pommes', ce sera davantage la Nature que notre Assemblée Générale qui décidera de ce que nous pourrons faire, cependant une recette de 400 € est provisionnée qui correspond aux frais engagés le cas échéant.

De même, la journée animation due au titre de la convention triennale signée avec le département est budgétée en dépenses et en recettes à hauteur de 500 €, montant de la subvention octroyée pour cela.

○ **Dépenses prévisionnelles : 26 137 € :**

Dans le domaine des puits, sachant que nous avons déjà versé la somme de 12 000 € pour Wagourou, puits que nous devons au titre de la 3^{ème} tranche de la convention triennale, que le chantier de Sougourou-Dagnan à hauteur de 11 500 € est lui aussi achevé, il n'y aura pas de nouvelle mise en chantier prévue avant la prochaine saison sèche qui commencera à l'automne prochain. Nous prévoyons un virement dès que possible de 12 000 € de provisions pour que des matériaux puissent être achetés à des moments où les prix sont bas et démarré une nouvelle campagne. Cette somme pourra être abondée éventuellement comme d'habitude suivant nos rentrées en trésorerie.

S'agissant des latrines, 2 300 € sont budgétisées pour honorer la troisième tranche de la convention triennale. Le chantier se situera à Andiamo et s'enchaînera avec la fin du chantier puits à Sougourou-Dagnan.

La demande est forte et beaucoup de remerciements nous sont parvenus. Une amélioration certaine au niveau sanitaire et une plus grande fréquentation scolaire notamment chez les filles ont été constatés. Cependant nous n'avons pas encore tout le recul souhaitable pour commencer à évaluer le résultat des premiers épandages dans les champs du contenu des fosses vidangées.

Dans le domaine aide aux dispensaires, nous proposons notamment de maintenir les postes budgétaires alloués à l'envoi de petits matériels hospitaliers 800 €, l'aide directe financière à l'achat de médicaments, 4 000 € et la possibilité d'octroyer une aide alimentaire aux populations en cas de nécessité de 500 €.

Le dispensaire paroissial de Pel-Maoudé semble s'être bien amandé. Dorénavant il est géré financièrement par le père David et est suivi par un comité de gestion. Continuons-nous un soutien à celui de Bandiagara sachant qu'il ne réagit plus depuis un certain temps aux demandes répétées de Robert pour que nous soyons informés de l'emploi des sommes que nous lui adressons ? Cependant un courrier de remerciements et à l'occasion de vœux à toute l'association pour 2015 vient de nous parvenir de la part de Daniel TEMBELY, chargé du dépôt de la pharmacie de Bandiagara. Nous aidons par ailleurs depuis un an et demi une structure du type jardins d'enfants sur Koro afin qu'ils soient soignés dans les meilleures conditions possible, et que nous continuons de soutenir l'hôpital de Sévaré près de Mopti. Ces deux dernières structures nous fournissent régulièrement l'usage des sommes attribuées. Nous vous proposons de continuer à les soutenir, en êtes-vous d'accord ?

Pour ce qui est de l'innovation la plus récente dans nos activités, à savoir la fourniture de 'trousses à pharmacie' de première urgence dans les écoles, accompagnée de la formation destinée à en permettre un usage optimal, conjuguée à une sensibilisation aux règles élémentaires d'hygiène et de sensibilisation au lavage des mains, la demande ici aussi est très forte. De très nombreux témoignages nous sont parvenus, il en ressort que c'est un succès, que les bénéficiaires sont très fiers et reconnaissants de la formation dispensée et de la dotation en médicaments. Décidons-nous de transformer cette activité expérimentale en une activité durable et dans ce cas quels moyens lui affectons-nous ? La somme budgétaire de 1 200 € peut y être allouée.

Notre correspondant d'autre part nous a fait remonter la demande de renouvellement d'octroi de fonds pour alimenter la caisse de micro-crédits des femmes. La somme de 500 € peut y être dégagée.

Par ailleurs, toutes les dépenses liées à l'opération brioches, à une éventuelle nouvelle campagne 'jus de pomme', les dépenses incompressibles de frais de fonctionnement sont provisionnées.

➔ **Approbaton budget 2015 présenté en équilibre soumis au vote de l'AG**

➤ **Activités prévisionnelles – définition de nos priorités:**

Pourquoi ?

En 2016, Mali-médicaments devra présenter si l'AG en est d'accord un nouveau plan triennal en vue d'une nouvelle convention avec le Conseil Général ou le GIP-Y-CID en fonction du degré d'avancement de cette structure.

Et puis, nous avons rencontré l'organisme PS-eau, (Programme Solidarité Eau) qui aide des associations de toutes tailles à affronter la problématique de l'eau dans les pays où elle se fait rare.

Elle appuie notamment la démarche de ces associations auprès de collectivités territoriales pour que soit proposé aux ressortissants de ce type de collectivité une possibilité de venir en aide par une contribution minimale et facultative conçue sur le principe du micro-don, susceptible d'être acquittée à l'occasion du règlement des factures d'eau. C'est 1% des recettes de leurs services en eau et en assainissement qui peut être consacrées à cette aide d'après la Loi OUDIN-SANTINI.

Mais les représentants de PS-EAU nous ont aussi transmis une liste d'organisme auxquels nous pourrions nous adresser pour obtenir d'autres subventions, en particulier auprès de l'Agence des micro-Projets de la Guilde soutenu par l'Agence française de Développement (AFD) et ce qui serait possible dès cette année (projet ponctuel finançable à hauteur maximum de 75% du coût total des sommes engagés).

Par ailleurs, un autre acteur local, la commune du Vigan, est susceptible d'intervenir sur le territoire de la commune de Pel-maoudé.

En fonction de ces données, que décidons-nous ?

En vous proposant pour le moins de poursuivre notre partenariat avec le Département, que choisissons-nous de faire par rapport à de telles propositions ? Décidons-nous de les ignorer, ce qui nous permettrait d'exister d'une manière indépendante mais en diminuant notablement nos investissements ? Ou choisissons-nous de les examiner pour leur donner une suite éventuelle ? Dans ce cas, optons-nous pour une démarche auprès d'une collectivité de notre secteur (la communauté d'agglomérations de Rambouillet ou la ville de Rambouillet par exemple) ? Ou préférons-nous nous adresser à un ou plusieurs organismes qui dispensent des subventions ? Ou encore, tentons-nous les deux démarches, sachant que rien n'est acquis et que les dossiers de candidature et les rencontres demanderont du travail et des disponibilités. Le cas échéant qui serait volontaire ?

Ces questionnements sont indissociables d'une autre problématique :

A quel rythme poursuivons-nous nos constructions, puits, latrines ? Essayons-nous de faire face à la demande ? Ou bien préférons-nous stabiliser nos ouvertures de chantier ? En cas de rentrées d'argent supplémentaires par rapport au budget initial, à quel poste l'affectons-nous ? De même, réalisons-nous un prélèvement de 5 000 € sur les 10 000 € de fonds de réserves pour un investissement supplémentaire ? Dans ce cas, lequel ?

La mise en œuvre des priorités dépendra donc des réponses à ces questions et des possibilités financières dont nous disposerons le moment venu.

➤ **Mali-Médicaments 40 ans en 2016 :**

Outre les décisions prises déjà pour établir notre budget prévisionnel, il nous reste à examiner ici la question de nos 40 ans qui se profilent à l'horizon 2016. Nous avons décidé l'an dernier de les fêter, la question est donc maintenant de savoir comment nous allons le faire. Notre correspondant au Mali Robert Togo souhaiterait que tout ou partie de cette fête puisse avoir lieu dans son pays. Cela nous semble-t-il envisageable ? Si nous choisissons de vivre tout ou partie de cette fête chez nous en France, faisons-nous venir des personnes du Mali et dans ce cas lesquelles ? A quel moment ou à quelle période de l'année décidons-nous que cette fête battra son plein ?

Avons-nous d'ores et déjà des idées du contenu que nous pourrions lui donner ?

Constituons-nous un petit groupe de réflexion pour piloter ces réjouissances ?

➤ **Adoption montant de l'adhésion pour 2016:**

➔ **Reconduction ou augmentation modérée du tarif en vigueur soumis au vote de l' AG**

➤ **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

En application de l'article 8 de nos statuts, renouvellement par tiers.

Composition du bureau actuel :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale
- Vice-président : M. VERRIEN Dominique, Français, 14 rue de la fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, fonctionnaire Education Nationale
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 cours des Juillottes 94700 MAISONS ALFORT, cadre comptable
- Trésorière adjointe : Mme DESOUDIN Yvette, Française, 2 rue de la Treille 78490 MONTFORT L'AMAURY, retraitée
- Secrétaire : Mme ROUSSEAU Catherine, Française, 25 rue de la Fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, Aide à la personne
- secrétaire adjointe: Mme Marguerite DURAND, française, 15 rue Rouget de L'Isle 78120 RAMBOUILLET, orthophoniste

Composition du Conseil d'Administration actuel:

Les personnes nommées ci-dessus et : M. FORIEN Bernard, Mme LORETTI Nicole, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme TORDEUX Claude.

➔ **Renouvellement soumis au vote de l' AG**

➤ **Divers :**

- Changement éventuel de banque
- Bilan des journées évènementielles du 6 et 7 février 2015 à St Hilarion
- Participation ou non « Prix de la charte »
- Autre :....

Le 08/02/2015

le Président, le vice-président, la secrétaire, le trésorier

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Dominique VERRIEN vice-président
01 30 41 09 27 - 06 17 10 44 68
Dominique.verrien@wanadoo.fr
- Mme Catherine ROUSSEAU Secrétaire
rousseau_catherine@orange.fr
- M Jean-Marc GILANT Trésorier
jmgilant@free.fr
- M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>